

Assistant pédagogique (avril 2006)

Type de contrat

- Statut D'AED
- Employeur : CE
- Contrat pluri annuel : s'assurer des dotations horaires pour les prochaines années
- Contrat de droit public : durée maximum de 3 ans renouvelable (maxi 6 ans)
- Possibilité d'accomplir son service dans plusieurs établissements

Temps de travail

- Temps plein : 1607h/an sur 39 semaines (41h12 ou 36h)
- Mi-temps : 803,5h/an sur 39 semaines (21h36 ou 18h)
- 36 semaines de cours, 2 semaines (avant et après l'entrée et la sortie des élèves) et une semaine dite volante pour répondre aux besoins du service.

Condition de recrutement

- Bac +2, étudiants préparant un concours de l'enseignement

Fonctions

- Fonction d'appui aux personnels enseignant pour le soutien et l'accompagnement pédagogique aux élèves en difficultés
- Fonction d'assistance à l'équipe éducative (encadrement et surveillance des élèves, y compris hors temps scolaire)
- Soutien aux élèves : accompagner la scolarité, soutien scolaire, aide méthodologique, aide au travail personnel
- Modalités d'intervention arrêtés par le CE (sur proposition du conseil pédagogique ou du conseil de classe)
- Fonctions qui s'exercent de manière individualisée ou en groupe
- L'AP assure ses fonctions dans les établissements ou se concentrent les difficultés sociales et scolaire (REP)

Compétences

- Connaissance de l'EPL et les postes de travail
- Connaitre, gérer et aider les élèves
- S'investir et travailler en équipe
- Maîtriser une langue vivante et l'informatique
- Savoir communiquer avec le public jeune et adulte, être à l'écoute
- Respecter les procédures, les textes et les enjeux
- Connaissance en psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Prendre des initiatives et rendre des comptes
- Se positionner dans une relation d'autorité